



Communiqué de presse

Le Conseil des ministres demeure engagé à améliorer la réglementation des valeurs mobilières

Le 9 février 2006

Victoria (C.-B.). Cette semaine, le Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières a réaffirmé son engagement à améliorer le régime de passeport et à harmoniser et à simplifier davantage les lois régissant les valeurs mobilières partout au Canada.

Les ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières se sont réunis à Victoria les 7 et 8 février afin d'examiner les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative du régime de passeport et de la réforme du système de réglementation des valeurs mobilières. Ils ont également eu l'occasion d'entendre M. Purdy Crawford, président d'un groupe d'experts chargé par la province de l'Ontario de développer un modèle d'autorité de réglementation unique, ainsi que M^{me} Dawn Russell, membre du groupe.

« M. Crawford nous a certainement donné des éléments de réflexion », a affirmé M^{me} Shirley McClellan, vice-première ministre, ministre des Finances de l'Alberta et présidente du Conseil, soulignant qu'il ne s'agit pas du rapport final. Les commentaires exprimés à M. Crawford et à Mme Russell pourraient leur permettre de mieux comprendre les inquiétudes des ministres. Toutefois, le Conseil demeure résolu à travailler collectivement afin d'apporter des changements significatifs au système de réglementation des valeurs mobilières du Canada au bénéfice des marchés financiers et des investisseurs du pays, et salue la participation de l'Ontario. « Nous avons apporté de véritables améliorations pour rendre les marchés financiers du Canada plus compétitifs par rapport aux États-Unis et au marché international. »

Le Conseil a invité M. Jean Saint-Gelais, président des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), et M. Doug Hyndman, président du comité directeur des ACVM pour le passeport, à présenter leur rapport. A cette occasion, ils ont indiqué que le système de réglementation des valeurs mobilières canadien est hautement considéré sur la scène internationale.

Le régime de passeport, mis en œuvre en septembre 2005, permet aux émetteurs et aux inscrits de faire affaire uniquement avec l'autorité de réglementation de leur juridiction principale, offrant ainsi un accès à guichet unique aux marchés financiers dans 12 provinces et territoires canadiens. L'automne dernier, le Conseil des ministres a approuvé un plan de travail qui vise à assurer le niveau le plus élevé de protection des consommateurs, à améliorer la compétitivité des marchés financiers canadiens ainsi qu'à harmoniser et à simplifier davantage les lois régissant les valeurs mobilières.

Les objectifs du plan de travail et du régime de passeport reflètent les engagements indiqués dans le Protocole d'entente provincial-territorial sur la réglementation des valeurs mobilières signé en 2004, résultat d'une collaboration historique entre les provinces et les territoires.

Le Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières comprend les ministres du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.

Le Conseil supervise la mise en œuvre des engagements énoncés dans le protocole d'entente en vue d'améliorer la réglementation des marchés financiers au Canada. Les ministres s'engagent à veiller ensemble à l'application efficace et constante des normes les plus rigoureuses de protection des investisseurs.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les sites Web suivants : www.valeursmobilières.org ou www.securitiescanada.org.

- 30 -

**Renseignements sur les
personnes-ressources :**

Gerald Kastendieck
Directeur adjoint des communications
Finances de l'Alberta
(780) 427-5364

Colin Lemoine
Communications du Cabinet
Manitoba
(204) 945-1494

Andrew Dinsmore
Direction générale des communications
et de l'éducation publique
Ministère de la Justice de la
Saskatchewan
(306) 787-8606

Dale Kozmen
Directeur, Services aux consommateurs
et services de sécurité
Ministère des Services aux collectivités
Yukon (867) 667-8290

Gary MacDougall
Directeur, Service des documents
juridiques
Ministère de la Justice
Territoires du Nord-Ouest
(867) 873-7490

Gary Crowe
Directeur, Service des documents
juridiques
Nunavut
(867) 975-6586

Carol Carman
Directrice des communications
Bureau du procureur général
Colombie-Britannique
(250) 387-4965

Gary Toft
Communications, ministère de la Justice
et Bureau du procureur général
Nouveau-Brunswick
(506) 453-6543

Michel Rochette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
Québec
(418) 643-5270

Bill Turpin
Directeur des communications
Ministère de l'Environnement et du
Travail
Nouvelle-Écosse
(902) 424-2575

Vanessa Colman-Sadd
Directrice des communications
Ministère des Services gouvernementaux
Terre-Neuve-et-Labrador
(709) 729-4860